

RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00116

Numéro SIREN : 849 951 850

Nom ou dénomination : 120 PRODS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt 1425

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 Soissons

BICHOT ET ASSOCIES
2 avenue Hoche
75008 Paris

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 120 PRODS

Numéro RCS : 849 951 850

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2019B00116

Adresse : 3 rue des Hodelots
02290 Berny Riviere

Numéro du Dépôt : 2019R001425 (2019 1982) Date du dépôt : 07/06/2019

1 - Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique

Date de l'acte : 03/06/2019

-
Délivré à Soissons le 7 juin 2019

Le Greffier,



120 PRODS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, rue des Hodelots 02290 Berny Rivière
849 951 850 RCS de Soissons
(la « Société »)

***ACTE SOUS SEING PRIVE DES DECISIONS ECRITES
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 3 JUIN 2019***

L'an deux mille dix-neuf et le 3 juin,

LE SOUSSIGNE, Monsieur Vincent CAPPELLO,

agissant en qualité d'associé unique (ci-après l' « **Associé Unique** ») de la société 120 PRODS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 3, rue des Hodelots 02290 Berny Rivière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 849 951 850 RCS Soissons (ci-après la « **Société** »), propriétaire de l'intégralité du capital social de la Société, dans les conditions prévues à l'article 15.3.2 des statuts,

A ADOPTE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Changement de la date de clôture du premier exercice social

L'Associé Unique, statuant dans les conditions fixées par les statuts de la Société, décide de fixer la date de clôture du premier exercice social de la Société au 31 décembre 2020.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Fait à Soissons,
Le 3 juin 2019


L'Associé Unique
Monsieur Vincent CAPPELLO